



TC/45/8

ORIGINAL : anglais

DATE : 9 février 2009

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

COMITÉ TECHNIQUE

Quarante-cinquième session
Genève, 30 mars – 1^{er} avril 2009

DÉNOMINATIONS VARIÉTALES

Document établi par le Bureau de l'Union

1. L'objet du présent document est d'examiner certains problèmes découlant de la classe 211 des dénominations variétales intitulée "Champignons comestibles" dans le cadre des "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" (voir la deuxième partie intitulée "Classes englobant plusieurs genres" de l'annexe I du document UPOV/INF/12/1), qui ont été portés à l'attention du Comité technique (TC) à sa quarante-quatrième session tenue à Genève du 7 au 9 avril 2008 (voir le document TC/44/8).
2. Les "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" (deuxième partie intitulée "Classes englobant plusieurs genres" de l'annexe I du document UPOV/INF/12/1) portent création de la classe 211 intitulée "Champignons comestibles" (voir l'annexe du présent document). Les conséquences de la classe 211 sur les espèces *Agaricus*, *Agrocybe*, *Auricularia*, *Dictyophora*, *Flammulina*, *Ganoderma*, *Grifola*, *Hericiium*, *Hypsizigus*, *Lentinula*, *Lepista*, *Lyophyllum*, *Meripilus*, *Mycoleptodonoides*, *Naematoloma*, *Panellus*, *Pholiota*, *Pleurotus*, *Polyporus*, *Sparassis* et *Tricholoma* ne sont pas bien claires car lesdites espèces ne sont pas spécifiées dans la classe 211. Par exemple, il existe dans la base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales une entrée pour l'espèce *Pleurotus florida*, laquelle ne figure pas dans la liste des espèces de la classe 211.
3. À sa quarante-quatrième session, le TC a décidé d'inviter le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) à proposer de préciser la classe 211 (voir le paragraphe 179 du document TC/44/13 "Compte rendu").

4. À sa quarante-deuxième session, tenue à Cracovie (Pologne) du 23 au 27 juin 2008, le TWV a examiné le document TWV/42/5 et, notamment, la demande du TC à l'effet de préciser la situation concernant la classe 211 "Champignons comestibles" dans le cadre des "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV", notamment la deuxième partie intitulée "Classes englobant plusieurs genres" de l'annexe I du document UPOV/INF/12/1 (voir l'annexe du document TWV/42/5 et l'annexe du présent document).

5. Le TWV est convenu que la classe 211 devait être modifiée de manière à couvrir toutes les espèces *Agaricus*, *Agrocybe*, *Auricularia*, *Dictyophora*, *Flammulina*, *Ganoderma*, *Grifola*, *Hericium*, *Hypsizigus*, *Lentinula*, *Lepista*, *Lyophyllum*, *Meripilus*, *Mycoleptodonoides*, *Naematoloma*, *Panellus*, *Pholiota*, *Pleurotus*, *Polyporus*, *Sparassis* et *Tricholoma*, conformément à toutes les autres classes contenant plusieurs genres.

6. Le TWV a noté que la classe 211 ne contiendrait pas nécessairement tous les champignons comestibles mais qu'elle pourrait aussi englober certaines espèces pour lesquelles il n'existe pas de variétés comestibles. Il est donc convenu qu'il serait approprié de modifier le nom de la classe 211 de sorte qu'elle ne s'intitule plus "Champignons comestibles" mais "Classe 211 (Champignons)".

7. La recommandation du TC relative aux modifications des "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" (document UPOV/INF/12/1) sera transmise au Comité administratif et juridique (CAJ) pour examen à sa soixantième session qui se tiendra à Genève les 19 et 20 octobre 2009. Si le CAJ accepte la proposition du TC, un projet de version révisée des "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" (document UPOV/INF/12/1) sera présenté au Conseil pour adoption à sa quarante-troisième session ordinaire qui se tiendra à Genève le 22 octobre 2009.

8. *Le TC est invité :*

a) à examiner les modifications que le TWV propose d'apporter aux "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" (deuxième partie intitulée "Classes englobant plusieurs genres" de l'annexe I du document UPOV/INF/12/1, qui porte création de la classe 211 "Champignons comestibles"), comme indiqué dans les paragraphes 6 et 7; et

b) au besoin, à demander au CAJ d'examiner cette proposition et de proposer au Conseil de modifier les "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" (document UPOV/INF/12/1), conformément au calendrier indiqué au paragraphe 7.

[L'annexe suit]

NOTES EXPLICATIVES CONCERNANT LES DÉNOMINATIONS VARIÉTALES
EN VERTU DE LA CONVENTION UPOV
(Annexe I du document UPOV/INF/12/1 (extrait))

Classes de dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV :
une dénomination variétale ne doit pas être utilisée plus d'une fois dans la même classe

À des fins de précision des troisième et quatrième phrases du paragraphe 2 de l'article 20 de l'Acte de 1991 et de l'article 13 de l'Acte de 1978 et de la Convention de 1961, des classes de dénominations variétales ont été élaborées. Une dénomination variétale ne doit pas être utilisée plus d'une fois dans la même classe. Les classes ont été élaborées de telle sorte que les taxons botaniques au sein d'une même classe sont considérés comme étant étroitement liés et susceptibles d'induire en erreur ou de prêter à confusion quant à l'identité de la variété.

Les classes de dénominations variétales sont les suivantes :

- a) règle générale (un genre / une classe) : en ce qui concerne les genres et espèces qui ne figurent pas sur la liste des classes reproduites dans la présente annexe, un genre est considéré comme une classe;
- b) exceptions à la règle générale (liste des classes) :
 - i) classes au sein d'un genre : liste des classes dans la présente annexe : première partie;
 - ii) classes englobant plusieurs genres : liste des classes dans la présente annexe : deuxième partie.

[...]

LISTE DES CLASSES

Deuxième partie

Classes englobant plusieurs genres

	<u>Noms botaniques</u>	<u>Codes UPOV</u>
[...]		
Classe 211	Champignons comestibles Agaricus bisporus Agaricus blazei Agrocybe cylindracea Auricularia auricula Auricularia polytricha (Mont.) Sacc. Dictyophora indusiata (Ventenat:Persoon) Fischer Flammulina velutipes Ganoderma lucidum (Leyss:Fries) Karsten Grifola frondosa Hericium erinaceum Hypsizigus marmoreus Hypsizigus ulmarius Lentinula edodes Lepista nuda (Bulliard:Fries) Cooke Lepista sordida (Schumacher:Fries) Singer Lyophyllum decastes Lyophyllum shimeji (Kawamura) Hongo Meripilus giganteus (Persoon:Fries) Kärten Mycoleptodonoides aitchisonii (Berkeley) Maas Geesteranus Naematoloma sublateritium Panellus serotinus Pholiota adiposa Pholiota nameko Pleurotus cornucopiae var.citrinooleatus Pleurotus cystidiosus Pleurotus cystidiosus subsp. Abalonus Pleurotus eryngii Pleurotus ostreatus Pleurotus pulmonarius Polyporus tuberaster (Jacquin ex Persoon) Fries Sparassis crispa (Wulfen) Fries Tricholoma giganteum Masee	AGARI_BIS AGARI_BLA AGROC_CYL AURIC_AUR AURIC_POL DICTP_IND FLAMM_VEL GANOD_LUC GRIFO_FRO HERIC_ERI HYPSE_MAR HYPSE_ULM LENTI_ELO LEPIS_NUD LEPIS_SOR LYOPH_DEC LYOPH_SHI MERIP_GIG MYCOL_AIT NAEMA_SUB PANEL_SER PHLIO_ADI PHLIO_NAM PLEUR_COR PLEUR_CYS PLEUR_CYS_ABA PLEUR_ERY PLEUR_OST PLEUR_PUL POLYO_TUB SPARA_CRI MACRO_GIG

[Fin de l'annexe et du document]